

FESTIVAL



D'AVIGNON

CERCLE DES ENTREPRISES MÈCÈNES DU FESTIVAL D'AVIGNON



Plongez au cœur du Festival

UNE HISTOIRE

« *Le ciel, la nuit, le texte, le peuple, la fête* » : depuis 1947, Avignon se transforme en forum à ciel ouvert où des artistes, venus du monde entier, partagent leurs expériences avec les festivaliers. Tous ont en tête le mot de Jean Vilar, fondateur du Festival d'Avignon : « redonner au théâtre, à l'art collectif, un lieu autre que le huis clos ; réconcilier architecture et poésie dramatique ».



Olivier Py lors de la conférence de presse de la 71^e édition

Olivier Py est le premier metteur en scène à diriger le Festival depuis son fondateur. Plus « fidèle à des idées qu'à une tradition », il renoue avec l'esprit militant des premières heures et propose aux spectateurs d'imaginer avec lui « un autre rapport au monde dans lequel le politique n'est pas séparé de la pensée et de l'espoir ».

Au sein d'ouvrages d'art mais aussi de gymnases en cloîtres, de chapelles en jardins, de carrières en églises, le Festival délivre plus de 140 000 entrées lors de 400 rendez-vous (spectacles, débats, rencontres, lectures, projections) dans 50 lieux de la ville et alentours. La Cour d'honneur du Palais des papes est le premier, le plus prestigieux et le plus emblématique lieu du Festival d'Avignon. Inscrite dans la mémoire culturelle, elle reste le lieu d'instant magiques en plein air et accueille près de 2 000 spectateurs rassemblés dans la nuit provençale au cœur d'un monument classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le Festival d'Avignon,
une des plus importantes
manifestations internationales
du spectacle vivant contemporain,
ancrée en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

UNE MISSION

Le Festival d'Avignon s'est donné pour mission de porter un regard attentif sur la création dans le monde et particulièrement en Méditerranée; de faire une place de choix à la poésie, à la littérature contemporaine et aux débats d'idées; d'accentuer la présence territoriale et internationale de la manifestation; de faire du numérique un axe de développement et d'intégration sociale et culturelle, en offrant aux nouvelles générations la possibilité de devenir acteurs critiques de leur parcours.

Lieu de résidence et de création, la FabricA, premier espace spécialement conçu pour le Festival, est inaugurée en 2013. Elle abrite une salle aux dimensions de la scène de la Cour d'honneur et permet d'intensifier durant l'année le travail de sensibilisation au spectacle vivant.

La philosophie d'un Festival ne serait rien sans celle que lui insuffle son public et qui le décrit ainsi: « une fête internationale des arts de la scène » à la fois « gardien du patrimoine théâtral » et porteur « de nouvelles voies expérimentales » qui « restitue avec talent la complexité du monde d'aujourd'hui ».

UN PROJET

La reconduction d'Olivier Py à la tête du Festival d'Avignon permet de :

- travailler à l'émergence d'artistes,
- participer pleinement à la coproduction et à plus de diffusion par des tournées en France et à l'étranger,
- mettre en valeur des régions du monde,
- rajeunir et diversifier le public,
- accompagner le rayonnement territorial,
- consolider l'activité de la FabricA,
- développer des projets innovants dans le cadre de la French Tech Culture.

CHIFFRES CLÉS EN 2021

- 33** salariés permanents
- 700** salariés saisonniers
- 644** compagnies et artistes
- 3** semaines en juillet

PROGRAMMATION

- 455** rendez-vous,
- dont **46** spectacles et/ou créations
- soit **300** représentations
- dans **23** lieux investis
- dont **15** pour le spectacle itinérant
- 48** dates de tournées en France et à l'étranger
- 81** rencontres et débats

PUBLIC

- 129 446** entrées
- 84,16 %** de taux de fréquentation
- 15 %** ont moins de 26 ans

ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

- 405** heures d'intervention (écoles, collèges, lycées, universités)
- pour **2 050** bénéficiaires
- dans **49** établissements

BUDGET

- 16,09** millions d'euros, dont :
- 57 %** de subventions publiques (État, Ville d'Avignon, Communauté d'agglomération du Grand Avignon, Région Paca, Département de Vaucluse)
- 29 %** de recettes propres dont billetterie et autres recettes
- 3 %** mécénat et partenariat
- 11 %** produits divers

COUVERTURE MÉDIATIQUE

- 500** journalistes français et étrangers

SITE INTERNET

- 1,3** millions de visites par an
- 685 000** utilisateurs
- 3,7** millions de pages consultées

ADHÉRER AU CERCLE DES ENTREPRISES MÉCÈNES, C'EST :

- **associer votre entreprise** aux valeurs du Festival d'Avignon : création, exigence et ouverture,
- **positionner** votre entreprise en tant qu'**entreprise citoyenne et responsable**,
- **favoriser l'accessibilité de tous à la culture** en soutenant les différents programmes,
- **renforcer l'image de votre entreprise** en interne et en externe,
- **bénéficier d'un cadre exceptionnel** pour échanger avec vos collaborateurs et vos clients,
- **associer votre entreprise** à la vie du Festival.



LE CERCLE DES ENTREPRISES MÉCÈNES DU FESTIVAL D'AVIGNON

En soutenant le Festival d'Avignon, les entreprises, attachées à la fois à l'attractivité et au rayonnement culturel de leur région, permettent :

- la création artistique,
- les programmes d'éducation artistique et culturelle,
- la diffusion des œuvres du local à l'international,
- les Ateliers de la pensée.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- **un accès privilégié** aux spectacles,
- **une visibilité unique** en tant que mécène du Festival,
- **des rencontres avec les artistes** et les équipes du Festival,
- des opérations de **relations publiques** ou d'**événements** collaborateurs,
- **des avantages exclusifs pour vos salariés**,
- **un cadre fiscal avantageux** : la loi sur le mécénat d'entreprise*.

* La loi du 1^{er} août 2003 en faveur du mécénat d'entreprise permet à votre entreprise de bénéficier d'une réduction d'impôts de 60 % du montant de votre don.

Les contreparties offertes pour les entreprises sont limitées à 25 % du montant du don. Par exemple, un investissement de 10 000 € coûte réellement 1 500 €, après une déduction fiscale de 6 000 € et des contreparties de 2 500 €.

Au cœur, Thierry Thieu Niang, avec des enfants et adolescents d'Avignon, Chapelle des Pénitents blancs, 2016

3 NIVEAUX D'ENGAGEMENT

	DONATEUR	BIENFAITEUR	FONDATEUR
Soutien annuel (à partir de)	3 500 €	6 000 €	10 000 €
Contribution nette après réduction d'impôts*	1 400 €	2 400 €	4 000 €

ACCÈS AUX MANIFESTATIONS

Service dédié de billetterie	•	•	•
Accès prioritaire à la réservation de billets avant l'ouverture au grand public	23 mai - 4 juin	9 mai - 4 juin	25 avril - 4 juin
Places exonérées	10	16	20
Places supplémentaires au tarif entreprise	10	16	20
Placement privilégié (salles numérotées)	•	•	•

RELATIONS PUBLIQUES

Invitations aux cocktails de première en juillet	2	4	8
Invitations aux soirées du Cercle pendant le Festival	2	4	8
Accompagnement d'une opération de relations publiques		•	•
Mise à disposition d'un espace réceptif privatif			•
Organisation d'une visite privée (coulisses, décors...)			•

RENCONTRES EN LIEN AVEC LA PROGRAMMATION

Invitations à la conférence de presse	•	•	•
Invitation à la présentation du programme par la direction du Festival d'Avignon	2	4	8
Rencontres autour d'une création en amont du Festival	•	•	•
Possibilité d'accueillir le spectacle itinérant dans votre structure (selon disponibilité)			•

VISIBILITÉ

Mention du nom de votre entreprise dans le programme du Festival d'Avignon	•	•	•
Tarif préférentiel pour une page intérieure dans le programme du Festival (90 000 ex.)		•	•
Logo et lien sur le site Internet du Festival d'Avignon			•

AVANTAGES RÉSERVÉS AUX SALARIÉS

Accès privilégié à la réservation avant l'ouverture au grand public		•	•
Places supplémentaires au tarif entreprise		16	20

* Tout don effectué ouvre droit en France à une réduction d'impôt sur le revenu ou les sociétés égale à 60% de son montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Si ce plafond est dépassé, il est reportable sur les cinq années suivant le versement.





Richard III de Thomas Ostermeier, Opéra Grand-Avignon, 2015

BULLETIN D'ADHÉSION AU CERCLE DES ENTREPRISES DU FESTIVAL D'AVIGNON

COORDONNÉES

Nom de l'entreprise: _____

Adresse: _____

Nombre de salariés: _____

Nom et prénom de la personne représentant l'entreprise: _____

Fonction: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____ @ _____

Conformément à la loi Cnil / LCEN, j'accepte de recevoir par voie électronique

La lettre d'information mensuelle du Festival d'Avignon

SOUTIEN

Fondateur 10000€

Bienfaiteur 6000€

Donateur 3500€

RÈGLEMENT

Choisissez le mode de règlement qui vous convient :

Virement bancaire

IBAN : FR76 4255 9000 3321 0209 5830 581

BIC : CCOPFRPPXXX

Référence : Club des entreprises du Festival d'Avignon

Chèque bancaire ou postal

Nous vous remercions de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre de l'**Association de Gestion du Festival d'Avignon** et de le renvoyer, accompagné de ce bulletin complété à :

Festival d'Avignon - Cloître Saint-Louis - 20, rue du Portail Boquier - 84000 Avignon

À réception de votre règlement, le Festival d'Avignon vous transmettra un reçu fiscal conformément à la loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003.



CONTACTS

Cécile Asmar – responsable du mécénat et des partenariats
cecile.asmar@festival-avignon.com
+ 33 (0)4 90 27 66 80

Pascale Bessadi – adjointe à la directrice de la communication et des relations avec le public
pascale.bessadi@festival-avignon.com
+33 (0)4 90 27 66 12

Henry VI, Thomas Jolly, La FabricA, 2014

Couverture : *Die Kabale der Scheinheiligen. Das Leben des Herrn de Molière* de Frank Castorf,
Parc des expositions, 2017

Photos © Christophe Raynaud de Lage / Festival d'Avignon